

<https://www.snetap-fsu.fr/Le-SNETAP-FSU-depose-un-preavis-de-grève-du-5-janvier-au-4-fevrier-2022.html>



Le SNETAP-FSU dépose un préavis de grève du 5 janvier au 4 février 2022

- Nos Actions - Les Mobilisations -



Date de mise en ligne : vendredi 31 décembre 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Le SNETAP-FSU dépose un préavis de grève à compter du mercredi 5 janvier et jusqu'au vendredi 4 février 2022 inclus afin de permettre à l'ensemble des personnels composant les communautés de travail des établissements de l'Enseignement Agricole Public, comme des Lycées Professionnels Maritimes, agent-es territoriaux·ales compris, de se mobiliser localement pour dénoncer la vacuité de la politique sanitaire qui a cours actuellement, sachant que tout employeur a l'obligation légale de protéger la santé mentale et physique de leurs salarié·es et agent-es.

Le SNETAP-FSU invite les personnels :

- à se réunir en assemblée générale et à faire un point circonstancié des conditions sanitaires de reprise ;
- à remplir les registres SST et à saisir par écrit leurs CHSCT ;
- à se saisir de ce préavis si les mesures de prévention nécessaires et les conditions de sécurité requises à l'exercice de leurs missions ne sont pas effectives, en faisant usage de leur droit de grève.

Pour le SNETAP-FSU, devant ce que le ministre de la santé qualifie de « raz-de-marée » omicron (avec une contagiosité particulièrement forte chez les jeunes adultes, comme chez les enfants) combiné à la « déferlante » liée au variant delta qui a lui seul avait déjà conduit le gouvernement à déclencher à nouveau le plan blanc dans les hôpitaux, il n'est plus temps de continuer à se payer de mots, voire de mentir matin midi et soir dans les médias... C'est bien de cela qu'il s'agit quand on fait le point sur ce qui revient en fait à une quasi-absence de mesures à même de « maintenir l'École ouverte », sachant que la mi-janvier s'annonce pour l'ensemble des épidémiologistes comme la période la plus critique.

Les Personnels exigent que les instances de santé et sécurité au travail soient réunies partout dès cette première semaine de janvier (CHSCT et CoHS) et que dans le cadre d'un collectif budgétaire les moyens qui font défaut à l'École en général et à nos établissements en particulier soient enfin programmés, afin de permettre :

- une dotation de masques protecteurs FFP2 (en regard de la contagiosité sans précédent du variant omicron) tant pour les personnels, que pour les élèves, étudiant·es et apprenti·es, comme le fait actuellement l'Italie ;
- le renouvellement des stocks d'auto-tests et la mise en place d'une réelle stratégie de testing, avec une organisation systématique et hebdomadaire pour tous les jeunes et l'ensemble des personnels, comme cela se pratique en Allemagne, au Royaume-Uni, ou encore en Autriche ;
- un plan d'équipement de l'ensemble des salles des établissements d'enseignement et de formation en capteur de CO2 et en purificateur d'air équipés de filtres HEPA, comme en Allemagne et en Espagne ;
- l'embauche de personnels en nombre (enseignant·es, AE, agent·es techniques), et non pas a minima pour assurer le remplacement d'agent·es en congé maladie, mais pour permettre de mettre en place des mesures de prévention renforcées, comme rendre possible le dédoublement des groupes classe afin de garantir la distanciation requise, en mobilisant le cas échéant des locaux provisoires comme l'Italie, l'Espagne ou le Portugal ont su le faire ;
- la révision du protocole sanitaire en conséquence, avec en particulier la mise en place de mesures adaptées dans le cadre de la restauration collective (distanciation, quinconce, non brassage) comme des internats...

Après deux années d'une pandémie mondiale sans précédent et alors que celle-ci s'apprête à désorganiser une fois de plus notre société, le « quoiqu'il en coûte » ne peut résolument plus s'arrêter aux portes de cette École que votre gouvernement prétend « sanctuariser », là où il est de votre responsabilité de la « sécuriser » autant qu'il est possible de le faire. Les mots ont un sens... et il est temps d'agir maintenant !

Frédéric CHASSAGNETTE

Co-Secrétaire Général du SNETAP-FSU